



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Journal Suisse de la Pêche / Mai 2010

Succès pour la FSP : des mesures efficaces contre la plaie des cormorans

Bonne surprise lors de la conférence des présidents de la Fédération Suisse de Pêche à Soleure : sur les instances de la FSP, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) est intervenu et a pris des mesures efficaces contre la plaie des cormorans sur le lac de Neuchâtel. Les cantons sont autorisés à réguler les colonies de reproduction.

« Je n'avais encore jamais vu un office fédéral réagir aussi vite », a déclaré, sidéré, le président central de la FSP, qui a pourtant l'expérience de la politique, lorsqu'il a pu faire part de la bonne nouvelle à la conférence des présidents : les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et de Vaud ont obtenu l'autorisation d'intervenir dans la colonie de reproduction des cormorans.

Cela signifie :

- la mise en place de clôtures pour entraver les décollages et atterrissages ;
- l'élimination des matériaux composant les nids de l'année précédente ;
- la diminution des résultats de couvaison au travers de l'huilage des œufs.

Remarquable : l'OFEV a immédiatement mis les mesures en vigueur et a retiré leur effet suspensif aux éventuels recours.

Trois cantons

« L'OFEV a à présent manifestement le courage de s'attaquer au problème accablant des

oiseaux piscivores », se réjouit le président central de la FSP, Roland Seiler. Cela signifie que les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et de Vaud peuvent déclencher des mesures sur l'île neuchâtoise du Fanel. Il ne reste plus au canton de Berne qu'à en faire autant. D'une manière générale, on a retenu lors de la conférence des présidents que « nous, les pêcheurs, devons intervenir auprès des cantons si nous voulons obtenir une amélioration au regard des oiseaux piscivores. »

Rapidité à couper le souffle

La grande surprise en ce qui concernait l'autorisation des mesures a été le moment. Roland Seiler : « Les cantons ont déposé leur demande de mesures de régulation le 15 mars 2010, l'OFEV a tranché le 25 mars 2010. » Pour lui, il s'agit là de la récompense du travail obstiné réalisé par la FSP à l'encontre des oiseaux piscivores. La FSP a ainsi par



Cormorans voraces : des ombres de plus de 40 cm de long !

exemple eu de nombreux entretiens avec des membres du Parlement au cours des derniers mois. Elle a par ailleurs lancé une pétition et l'a déposée après obtention de plus de 10 000 signatures. Résultat, le Conseil national et le Conseil des Etats ont adopté des motions qui présentent une revendication commune : le Parlement attend du Conseil fédéral qu'il fasse quelque chose contre la plaie des cormorans. La revendication des trois cantons en faveur d'une action immédiate dans le cas du lac de Neuchâtel était en adéquation avec cette exigence.

Kurt Bischof

Thèmes importants de la conférence des présidents de la FSP à Soleure

Gestion des adresses

« Nous sommes tout à fait prêts pour que les fédérations cantonales puissent utiliser la gestion en ligne des adresses à leurs fins », a déclaré avec une joie visible l'administrateur Philipp Sicher lors de la conférence des présidents de la FSP à Soleure. Il a ensuite montré directement à l'écran à quel point le programme est simple d'utilisation. La capacité de fonctionnement pratique a été testée conjointement par la FSP et la Fédération Cantonale Bernoise ces dernières semaines. La gestion des adresses garantit qu'une fédération peut rapidement accéder à tous les présidents, caissiers, secrétaires ou membres de manière ciblée. Informations complémentaires : psicher@bluewin.ch

Poisson de l'année

La désignation du blageon en tant que poisson de l'année 2010 a été bien reprise par les médias. Le responsable de projet Martin Huber a incité les fédérations cantonales et les sociétés de pêche à aborder davantage le sujet du poisson de l'année au sein de leurs cercles d'activité.

Différents outils sont disponibles pour ce faire : un prospectus détaillé, des articles de merchandising (commande auprès de la boutique FSP) et un concours ayant pour objectif d'effectuer un monitoring. Au cours des prochains mois, l'équipe chargée du projet souhaite réaliser, dans diverses régions, des actions de peuplement relayées par les médias.

Contact : martin.huber@ziksuhr.ch

Petites centrales hydroélectriques

Le président central Roland Seiler a invité les fédérations cantonales à suivre les projets de petites centrales hydroélectriques de manière critique et, le cas échéant, à les combattre avec les organisations partenaires. Dans de nombreux cas, les grands perdants sont les poissons et les cours d'eau en tant que milieu vital. Sur www.sfv-fsp.ch, la FSP met à disposition un dossier et une opposition type. Hans Thoener a donné des informations sur la prise de position de la fédération bernoise quant à la stratégie hydraulique cantonale. La conférence de presse réalisée en collaboration avec d'autres organisations a trouvé un fort écho.

Brevet suisse du pêcheur sportif

Le matériel pédagogique destiné au brevet du pêcheur sportif a, lui aussi, été étendu et doté d'une nouvelle présentation. On y a ajouté davantage d'exemples pratiques d'une part et d'informations contextuelles d'autre part. Lors de la conférence des présidents, il a été expliqué que la publicité pour le brevet est rentable : la FSP touche désormais 5 francs sur chaque outil pédagogique destiné au brevet vendu.

Classeur instructeurs

Le matériel de formation initiale et continue de la FSP ne cesse de s'améliorer et devient de plus en plus attrayant et ciblé. L'administrateur Philipp Sicher a présenté les fiches pratiques

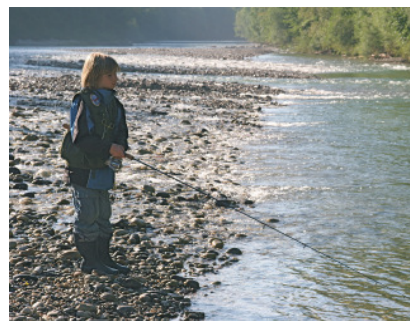
nouvellement créées, qui constituent un complément important au classeur instructeurs, également étendu.

Il s'agit de photos, dessins ou représentations imprimés sur des feuilles résistantes à l'eau, avec lesquelles on peut sans problème travailler à l'intérieur ou dans la nature. Les nouveaux tableaux faciliteront considérablement le travail des instructeurs.

Championnat des jeunes pêcheurs

L'annonce par le comité directeur de l'instauration tous les deux ans à partir de 2011 d'un championnat des jeunes pêcheurs en tant qu'événement partenarial de la FSP, des fédérations cantonales et de « Petri-Heil », a reçu un accueil positif.

Le championnat doit devenir un véritable événement national avec pour objectif de motiver les jeunes, par le biais d'une compétition attrayante, afin qu'ils se forment. Le concours doit avoir lieu par équipe, mais aussi, et c'est nouveau, être complété par des disciplines individuelles.



Il faut en outre élaborer un programme-cadre intéressant, pour que la visite séduise également les adultes et le grand public.